
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015- 250 DU 06 MAI 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA (CNHU-HKM).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**CHEF DE L'ETAT,****CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-272 du 13 août 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Vu** le décret n° 2012-422 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) ;
- Vu** le décret n° 2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Sur** rapport du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 27 mars 2015,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) tel qu'il figure en annexe au présent décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des Finances
et des Programmes de
Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,

Marcel A. de SOUZA

Le Ministre de la Santé,

Dorothée Akoko KINDE-GAZARD

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDAEP 2 MS 2 MEFPD 2 Autres Ministères
24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA-IGE 4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 JORB 1.